



ASUL LYON 8 TENNIS DE TABLE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **EN DATE DU 12 JUIN 2015**

L'an deux mil quinze, et le douze juin à 18heures 30, Sur convocation écrite faite par le Comité Directeur,

Les Membres de l'Association se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire – 16, rue du Commandant Pégout – 69008 LYON.

Manuel GUERRERO, Président de l'Association préside cette assemblée. Il est assisté de l'ensemble des Membres du Comité Directeur.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents.

Ladite feuille de présence permet de constater que 55 membres de l'Association sont présents ou représentés.

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral du Président,
- Compte-rendu d'activité des différents Pôles,
- Rapport financier des comptes clos au 30 juin 2014, et quitus au trésorier,
- Budget prévisionnel saison 2015/2016,
- Appel à candidature de nouveaux Membres pour le comité directeur,
- Questions diverses.

Manuel GUERRERO, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale.

Il salue tout particulièrement la présence de Karim MATARFI 5^{ème} adjoint de la ville de Lyon 8^e, et de Pierre MARLOT Directeur adjoint de l'ASUL GENERALE.

PREMIERE RESOLUTION - Rapport moral du Président

Manuel GUERRERO donne ensuite lecture de son rapport moral pour l'exercice écoulé.

Tout d'abord quelques chiffres pour situer notre association, par rapport aux autres clubs de Tennis de Table de la région Rhône-Alpes :

Avec 270 membres, soit 20 de plus que la saison dernière, notre club passe de la 5^{ème} à la 2^{ème} place de la région Rhône-Alpes, et de la 3^{ème} à la 1^{ère} place au niveau du département du Rhône.

Il précise que cette progression se situe principalement chez les féminines, les loisirs et les vétérans.

Au niveau des compétitions :

17 équipes engagées (14 masculines et 3 féminines)

Notre Président revient sur les différents événements qui ont marqué et qui ont été une réussite pour cette saison écoulée (Organisation du critérium Fédéral N2 Handisport, la soirée de la Galette des rois/tombola, le tournoi des nuls, le tournoi Parents/Enfants ainsi que la journée des Filles, le tournoi Christian LEFEVRE notre activité dans les différents établissements scolaires, et enfin l'échange franco-allemand)

La sélection de Anne BARNEOUD accompagnée de Joan PERROUX pour les Lyons du Sport de la Ville de Lyon le 3 février a également une fierté pour nous tous.

Manu GUERRERO précise que si en tant que club sportif, les dirigeants et entraîneurs souhaitent développer la compétition, il n'en n'est pas moins vrai dans le développement de l'initiation et de la formation auprès de l'ensemble de notre public.

Quant au Pôle Handisport et Sport Adapté ils sont également des composants de plus en plus importants dans notre club.

Après échanges et plus personne ne demandant la parole,
Le Rapport moral du Président est adopté à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION - Rapports des différents Pôles d'activités

Un compte-rendu détaillé est fait par chaque responsable de Pôle d'activité. Prennent donc successivement la parole :

Mickaël ROCHE pour le Pôle MINI-PING,

Vincent DUPEUBLE pour le Pôle FEMININ

Martine BARNEOUD, pour le pôle HANDISPORT et le projet SPORT ADAPTE,

Rémy PAILLE, pour le pôle LOISIRS,

Vincent DUPEUBLE pour le bilan Technique et Sportif du club,
Martine BARNEOUD pour les différentes animations, aussi bien festives que sportives.

Après différents échanges, et plus personne ne demandant la parole,
L'ensemble des rapports d'activité du club est adopté à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION – Rapport Financier

Gilbert CHAVEROT, trésorier, nous donne lecture de son rapport financier relatif aux comptes de l'exercice clos au 30 juin 2014.

Il informe l'assemblée que le compte de résultat fait apparaître un déficit de 14 950 euros.

Les éléments les plus importants qui se dégagent de ces comptes :

- Une forte augmentation des salaires et charges sociales,
- Un montant important de dépréciation des stocks et des créances,
- Une augmentation importantes des autres charges,
- Une légère augmentation des postes de produits.

Notre trésorier propose d'imputer le déficit de 14 950 euros sur le compte Report à Nouveau (Réserves du club) qui reste malgré tout positif à 4 805 euros.

Le budget prévisionnel

Le budget prévisionnel a été également présenté à l'assemblée.

Après quelques échanges et questions, plus personne ne demandant la parole, Manuel GUERRERO propose de mettre au vote ce rapport financier ainsi que l'affectation du résultat, il propose également de donner quitus pour sa gestion à Gilbert CHAVEROT.

Le rapport financier, l'affectation du résultat, et le budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité.

Quitus est donné à l'unanimité à Gilbert CHAVEROT pour sa gestion.

QUATRIEME RESOLUTION

Manuel GUERRERO, Président, reprend la parole. Il précise que deux personnes ne font plus partie du Comité Directeur :

Nicolas DUPLOUY, démissionnaire
Serge MOUNIAPIN, démissionnaire

Le Président fait appel avec insistance pour de nouvelles candidatures afin de rejoindre le Conseil d'Administration.
Aucun candidat ne s'est présenté.

Le Comité Directeur, se compose donc désormais des 11 personnes suivantes :

Manuel GUERRERO – Président
Gilbert CHAVEROT – Vice-président – Trésorier
Martine BARNEOUD – Vice-présidente - Secrétaire
Claudine GONZALES
Jean-Pierre MAURIN
Denis BERGMANN
Olivier CLEMENT
Rémy PAILLE
Camille MENA
Sylvain FERRIERE
Jean-Pierre BERIDOT

Manuel GUERRERO rappelle à cette occasion que la répartition des fonctions au sein du conseil d'administration se fera lors d'une réunion ultérieure dudit conseil.

Notre Elu, Karim MATARFI ainsi que Pierre MARLOT de l'ASUL GENERALE, prennent successivement la parole.

Puis après plusieurs échanges, plus personne ne demandant la parole, et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30.

Fait à LYON
Le 12 juin 2015

Le Président
Manuel GUERRERO

La Secrétaire-Vice Présidente
Martine BARNEOUD

copie certifiée conforme



copie certifiée conforme

